

RAPPORT CONDENSÉ

BAROMETRE

DES PLACES D'APPRENTISSAGE

AOUT 2006

ENQUETE REALISEE AUPRES DES JEUNES
ET DES ENTREPRISES

Sur mandat de l'OFFT



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE
Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie OFFT

Impressum

Baromètre des places d'apprentissage
Août 2006

Editeur: Office fédéral de la
formation professionnelle et de la technologie
Effingerstrasse 27, 3003 Berne
Dr Hugo Barmettler

Rédaction: Institut LINK,
Spannortstrasse 7/9, 6003 Lucerne
Isabelle Kaspar

Résumé des résultats les plus importants

Jusqu'au jour de référence de la deuxième vague de notre enquête, le 31 août 2006, les entreprises ont déclaré avoir pu pourvoir 74'000 places d'apprentissage. 3'500 autres places de formation demeurent ouvertes à cette même date; pour environ 1'000 d'entre elles, il subsiste l'espoir de pouvoir les pourvoir cet automne encore.

Comparativement à l'année précédente, l'offre de places d'apprentissage s'est ainsi accrue de 2% environ, pour passer de 76'000 à 77'500. Le nombre des places d'apprentissage attribuées a augmenté lui aussi, et même de 6% par rapport aux 70'000 places d'apprentissage attribuées en 2005.

Simultanément, du côté des jeunes, la plupart des 135'500 personnes confrontées en avril au choix d'une formation avaient trouvé une solution, au moins transitoire. Un peu plus de la moitié de ces jeunes, 70'000 environ, ont commencé une formation professionnelle initiale, ce qui représente une augmentation de 5% par rapport aux 66'500 jeunes recensés l'année précédente.

En 2006, un jeune sur 14 environ parmi ceux placés face au choix d'une formation ne sait pas encore ce qu'il va faire cette année ou se déclare sans emploi au moment de notre deuxième enquête. Cette part représente environ 10'000 personnes. Comparativement à 2005, elle a diminué de 1'500 jeunes environ.

Les jeunes placés cette année déjà face au choix d'une formation et qui ont indiqué au deuxième jour de référence être intéressés à une place d'apprentissage pour l'an prochain constituent ce qu'il est convenu d'appeler la «file d'attente». Concrètement, 22'000 jeunes se retrouveront sur le marché de l'apprentissage en 2007. Parmi eux, 10'500 personnes s'intéressaient cette année déjà à une place d'apprentissage et – par manque de succès – passeront du marché de l'apprentissage 2006 au marché de l'apprentissage 2007. Ce chiffre représente une diminution de 9%, car l'an dernier 11'500 jeunes qui s'intéressaient déjà à une place d'apprentissage en 2005 se sont retrouvés dans cette file d'attente.

Globalement, la situation des places d'apprentissage au 31 août 2006 s'est légèrement détendue par rapport à l'année précédente. D'une part, on relève à nouveau une augmentation de l'offre de la part des entreprises, alors que d'autre part, en 2006, il semble que la tendance à la croissance du nombre de jeunes qui n'ont encore trouvé aucune solution, observée ces dernières années, a pu être stoppée.

Situation initiale

1. Historique et objectif

Depuis 1997, l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) examine la situation du marché de l'apprentissage en Suisse, à l'aide d'enquêtes représentatives dans les secteurs de l'offre et de la demande. Comme cet instrument doit révéler la situation et les tendances de l'évolution à court terme de ce marché dans le sens d'un baromètre météorologique, il porte le nom de «Baromètre des places d'apprentissage».

Pour cette étude, les tâches de l'Institut de recherche résident dans la conception et la préparation des interviews en accord avec l'OFFT, la réalisation des travaux sur le terrain, l'évaluation des données et l'analyse des résultats.

2. Indications méthodologiques

Les enquêtes sont réalisées chaque année en deux vagues: la première vague avec jour de référence au 15 avril et la seconde avec jour de référence au 31 août.

2.1 L'offre de places: enquête auprès des entreprises

Le groupe cible clé de l'enquête est constitué de tous les fournisseurs de places d'apprentissage, soit les exploitations, autorités, administrations ou entreprises qui forment des apprentis (actuellement ou à titre nouveau). L'interview est réalisée avec la personne responsable dans l'entreprise de l'engagement des apprentis. Lors de la deuxième vague de l'enquête, on écrit à nouveau à toutes les entreprises qui ont répondu à sa première vague.

L'enquête se déroule en principe par écrit. Les entreprises qui ne retournent pas leur questionnaire dans le délai prescrit sont contactées et interrogées par téléphone. Le présent rapport repose sur les réponses de 5'779 des 6'140 entreprises de deux employés au moins à qui nous avons écrit. Parmi elles, 2'371 entreprises font partie de notre groupe cible clé des entreprises formatrices d'apprentis.

2.2 La demande de places: enquête auprès des jeunes

Les personnes cibles de l'enquête réalisée auprès des jeunes sont de jeunes hommes et de jeunes femmes âgés de 14 à 20 ans, assimilés au niveau de la langue, domiciliés en Suisse et placés face au choix d'une profession (ou d'une formation). Les informations détaillées sur la sélection de ces jeunes figurent dans le rapport de résultats. L'enquête a été réalisée à l'aide d'interviews téléphoniques (CATI) à partir des laboratoires centraux de LINK de Lucerne et de Lausanne.

Le présent rapport repose sur les interviews de 2'540 personnes au total, qui se trouvaient placées face au choix d'une profession (ou d'une formation) en avril.

2.3 Etablissement du rapport

Le rapport complet décrivant les résultats de l'enquête se présente sous forme du présent rapport condensé, du rapport de résultats complet ainsi que de tableaux en format PDF. Les résultats du «Baromètre des places d'apprentissage» d'août 2006 peuvent également être consultés sur Internet, à l'adresse: www.bbt.admin.ch.

Lucerne, le 12 octobre 2006

LINK Institut de recherche
marketing et sociale



Isabelle Kaspar
Cheffe de projet



Damian Schnyder v. W.
Directeur de l'Institut

Résultats les plus importants de l'enquête

1. Offre et demande sur le marché de l'apprentissage

Les résultats des extrapolations¹ - sur les entreprises qui déterminent l'offre de places d'apprentissage comme sur les jeunes qui constituent la demande pour ces mêmes places - sont illustrés par le graphique 1. Il s'avère qu'en août 2006, une augmentation par rapport à l'année précédente s'est produite tant dans les entreprises que chez les jeunes. Elle correspond à la tendance des entrées effectives en formation professionnelle initiale qui peut être observée grâce aux mesures réalisées par l'Office fédéral de la statistique (OFS) depuis 2003; elles révèlent que le nombre de ces entrées est passé d'environ 68'000 en 2003 à près de 74'000 en 2005.

Concrètement, l'enquête auprès des entreprises révèle pour 2006 que 74'000 places d'apprentissage ont pu être attribuées définitivement à un-e candidat-e au jour de référence, le 31 août 2006.

Pour 1'000 autres places d'apprentissage environ, il subsiste dans les entreprises l'espoir de pouvoir les attribuer cette année encore. Le nombre maximal prévu des conclusions de contrats d'apprentissage, 75'000, correspond à une augmentation de 2% par rapport aux entrées en formation professionnelle initiale mesurées par l'OFS en 2005 (graphique 1).

¹ Les détails sur le procédé d'extrapolation figurent dans l'introduction du rapport de résultats, aux chapitres 2.2.7, Extrapolation au niveau des entreprises, et 2.3.7 Extrapolation au niveau des jeunes.

Graphique 1: Enquêtes et attribution effective des places

(extrapolation / jour de référence: 31 août)

Entreprises:

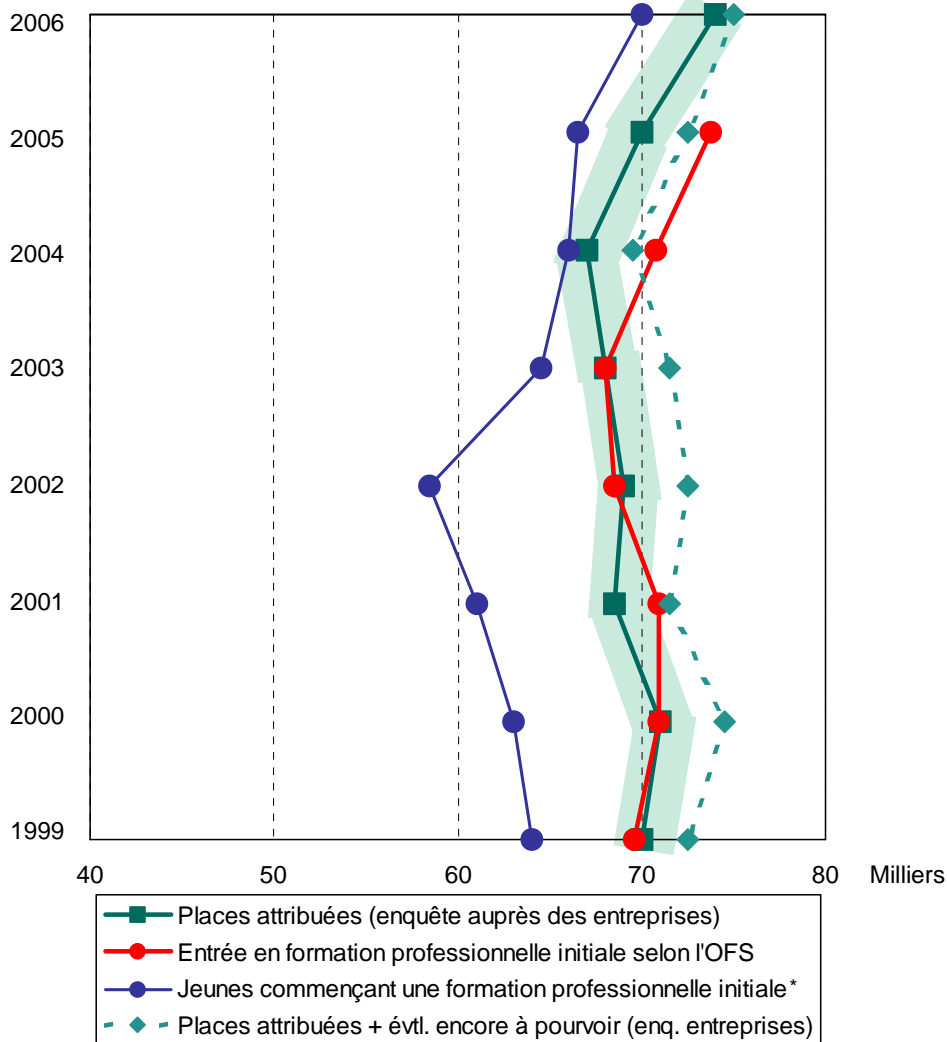
Question 1: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?

Question 4: Qu'advient-il des places demeurées vacantes?

Jeunes:

Question 40: J'aimerais maintenant savoir ce que tu feras finalement.



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent (p.ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

* jusqu'à 2004 apprentissage seulement / dès 2005 y compris écoles supérieures de commerce/administration/informatique / EMP / stages / offres d'écoles à plein temps comme école des métiers

De la mi-avril à la fin août, l'offre de places d'apprentissage s'est étoffée chaque année; des places vacantes ont été pourvues et de nouvelles places d'apprentissage ont été offertes. Ce modèle de comportement a à nouveau pu être observé en 2006. Concrètement, cette année, l'offre des entreprises a augmenté de près de 4'000 places pour passer de 73'500 en avril à 77'500 à fin août (tableau 1).

Année d'enquête	Offre, vague d'avril	Offre, vague d'août	Conclusions de contrats prévus au maximum (augmentation par rapport à l'enquête de l'année précédente)	Comparaison entre enquête et attribution de l'année dernière (OFS)	Entrée en formation professionnelle initiale selon l'OFS
2006	73'500	77'500	75'000 (+3%)	+2%	<i>n.a.</i>
2005	72'500	76'000	72'500 (+4%)	+2%	73'773
2004	71'500	74'000	69'500 (-3%)	+2%	70'761
2003	70'000	76'500	71'500 (-1%)	+4%	67'964
2002	69'500	75'500	72'000 (+1%)	+1%	68'535
2001	67'500	76'000	71'500 (-4%)	+1%	70'947
2000	70'500	79'500	74'500 (+3%)	+7%	70'914
1999	68'500	75'500	72'000 (+6%)	+4%	69'580
1998	63'000	71'500	68'000 (+6%)	+3%	69'354

Selon l'enquête réalisée auprès des entreprises, ces 77'500 places d'apprentissage ont pu donner lieu, après extrapolation, à 74'000 entrées en apprentissage jusqu'au 31 août 2006, deuxième jour de référence du «Baromètre des places d'apprentissage» 2006. 3'500 autres places de formation demeurent donc vacantes. Les 74'000 places d'apprentissage attribuées représentent une augmentation de 6% par rapport à l'année précédente.

Le graphique 2 montre la comparaison avec la première vague de l'enquête, en avril 2006, alors que 73'500 places d'apprentissage avaient été offertes, dont 56'000 avaient déjà été attribuées et 27'500 autres étaient encore vacantes.

Graphique 2: Offre et attribution des places d'apprentissage

Avril

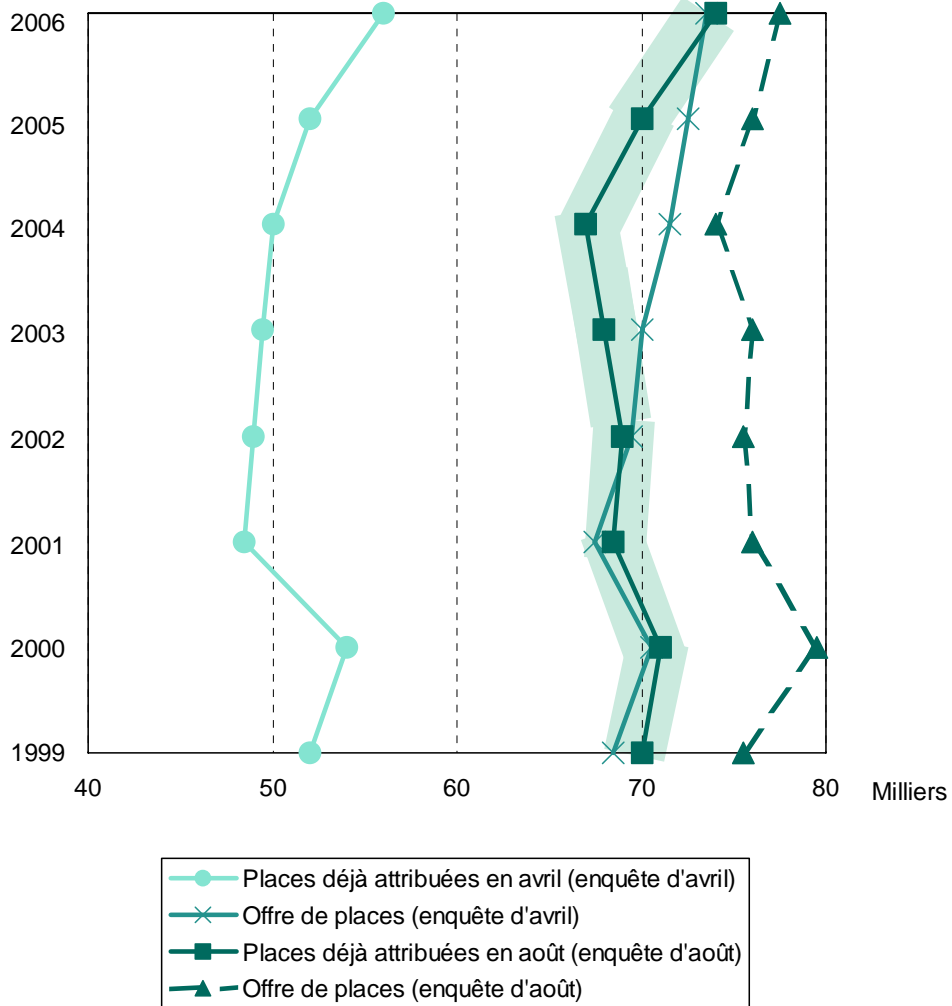
Question 3: Combien de places d'apprentissage avec début de l'enseignement cette année votre entreprise prévoit-elle d'offrir?

Question 4: Combien de ces places d'apprentissage sont-elles déjà attribuées au jour de référence ou promises fermement à quelqu'un?

Août

Question 2: Combien de places votre entreprise a-t-elle déjà définitivement attribuées cette année?

Question 3: Combien de places sont-elles demeurées vacantes dans votre entreprise?



Marge d'erreur des résultats de l'enquête avec 95% de sécurité: +/- 2.0 points pour-cent
(p.ex. pour 70'000 places d'apprentissage attribuées: +/- 1'400)

Du **côté de la demande**, la plupart des 135'500 jeunes après extrapolation qui se trouvaient confrontés au choix d'une formation au printemps avaient trouvé une solution, au moins transitoire, au second jour de référence de l'enquête (graphique 3).

Plus de la moitié (52%) des jeunes interrogés commencent une formation professionnelle initiale. Il s'agit, outre l'apprentissage choisi par 44% des jeunes, d'autres formations comme les stages, les écoles supérieures de commerce/administration/informatique, les classes de maturité ou les écoles à plein temps (par ex. les écoles des métiers).

Parmi les autres jeunes, 12% se sont décidés pour une solution transitoire, 11% pour une préparation à la formation professionnelle initiale (10^e année scolaire, écoles professionnelles préparatoires, préapprentissage, offres de ponts) et 7% pour une classe de maturité (gymnase, école de culture générale). 11% d'autres jeunes ont opté pour une autre activité. Il s'agit principalement de l'entrée directe dans le monde du travail (emploi), du service militaire ou civil ainsi que de quelques rares jeunes qui poursuivent leur scolarité obligatoire.

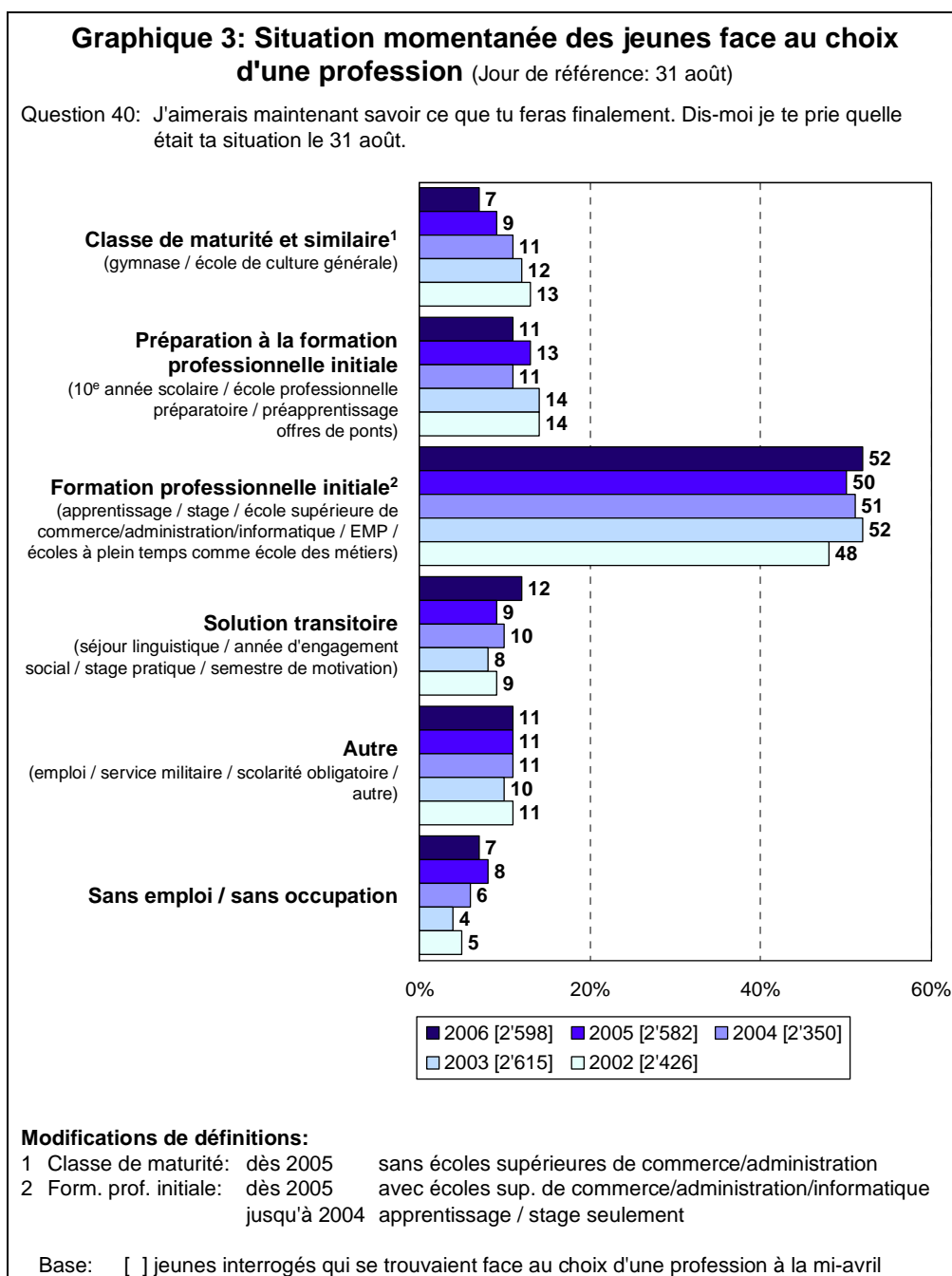
Environ 1 jeune sur 14 placé face au choix d'une formation (7%) ne sait pas encore pour le moment de quelle manière il poursuivra sa formation cette année, ou se déclare sans emploi.

Les conditions cadres modifiées pour le secteur de la formation ont conduit pour le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006 à une nouvelle catégorisation des formations. C'est la raison pour laquelle les possibilités de comparaison avec les résultats de l'année dernière sont quelque peu limitées.

Alors que dans le secteur de la formation professionnelle initiale la préparation à cette formation ainsi que les autres solutions ne présentent pas de **modifications** importantes **depuis 2002**, le «Baromètre des places d'apprentissage» 2006 laisse présager une légère tendance à l'augmentation des solutions transitoires. Cette année en revanche, on est parvenu à stopper l'augmentation constante observée jusqu'ici de la proportion des jeunes qui n'avaient trouvé aucune solution concrète.

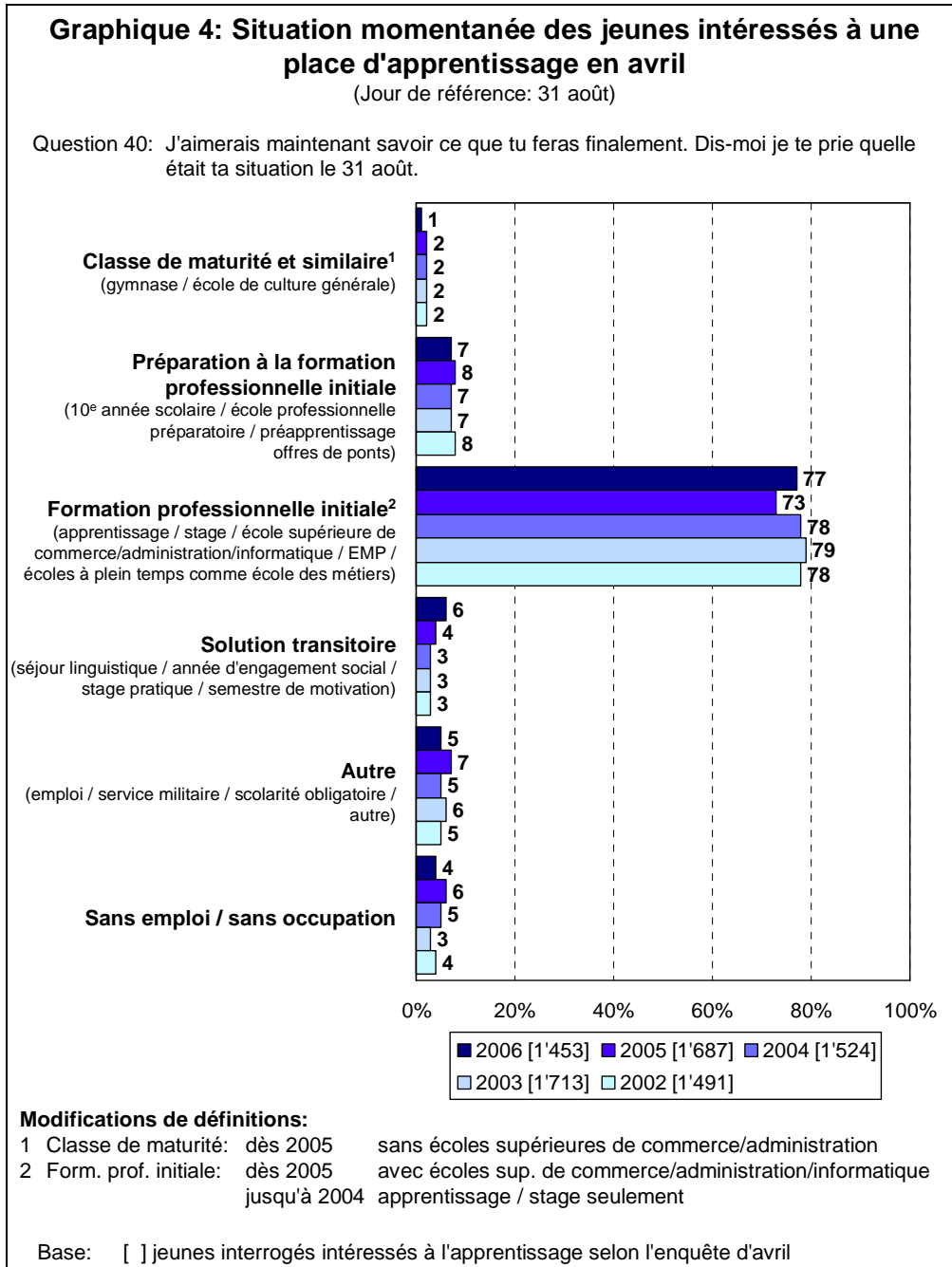
Pour des raisons de technique d'interview, la réduction dans le secteur des jeunes qui se sont décidés pour une classe de maturité (ou la poursuite d'une telle formation) est difficile à

déterminer, la définition de la catégorie «classes de maturité» ayant sensiblement changé au cours du temps et la liste des formations correspondantes ayant été réduite.²



² Ce chiffre, resp. cette tendance n'a rien à voir avec le nombre des écoliers/ères en classes de maturité, car l'univers du «Baromètre des places d'apprentissage» ne comprend que des jeunes qui se voyaient au printemps confrontés au choix d'une formation. Cela signifie que les jeunes pour lesquels la voie gymnasiale était la seule à entrer en ligne de compte à titre exclusif et définitif sont exclus de cet univers, pour autant qu'ils demeurent effectivement dans cette voie en août.

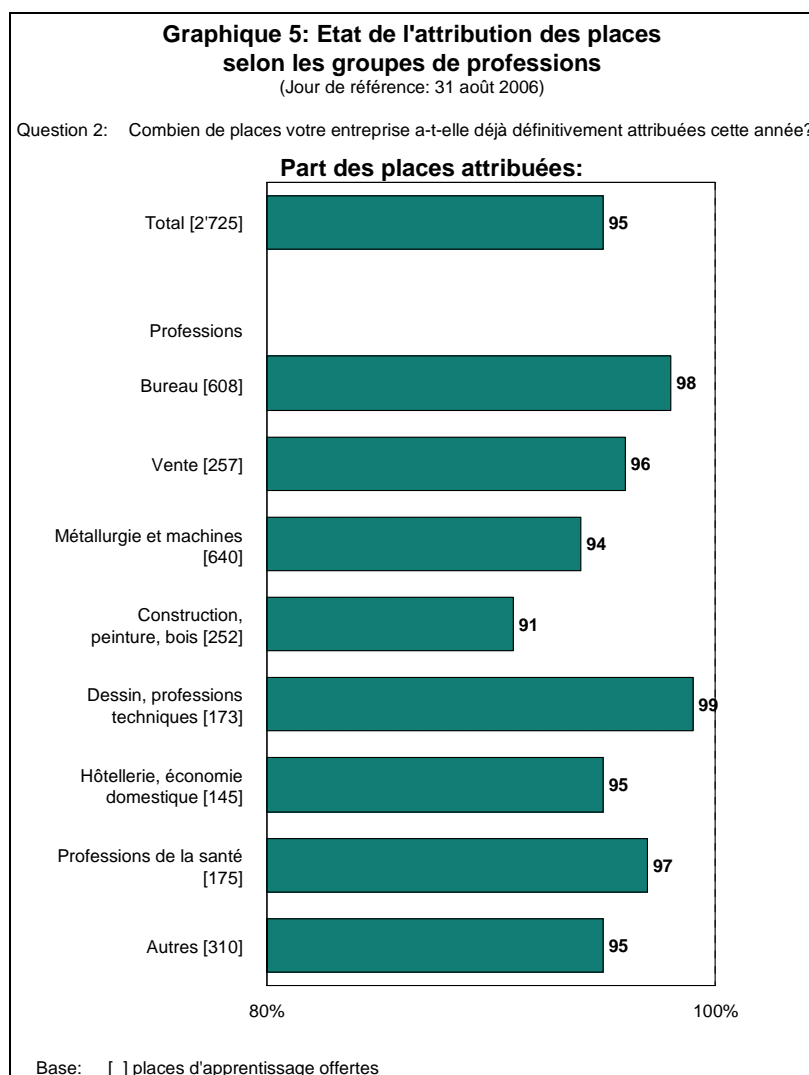
Parmi les **jeunes intéressés à une place d'apprentissage** en avril 2006, 77% ont obtenu une place pour une formation professionnelle initiale. 7% sont aiguillés vers une préparation à la formation professionnelle initiale et 6% se sont décidés pour une solution transitoire. 4% n'ont trouvé aucune possibilité de formation. Ces jeunes se déclarent sans emploi ou ne savent pas encore ce qu'il adviendra d'eux. Tous les autres détails figurent dans le graphique 4.



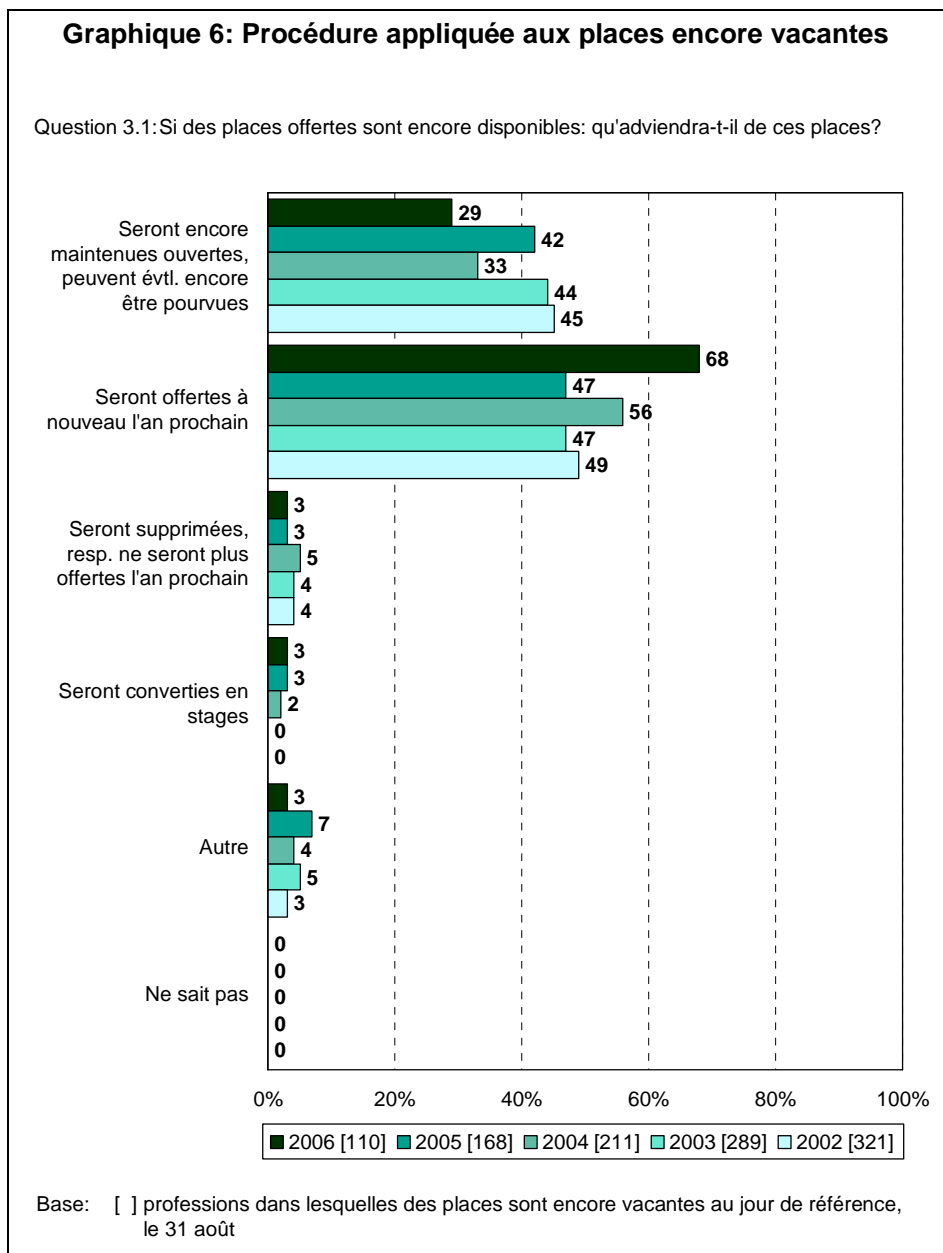
2. Excédent de l'offre et file d'attente

Sur le marché de l'apprentissage, l'offre et la demande ne se recouvrent pas tout à fait. Bien que les entreprises disposent chaque année d'un nombre croissant de places d'apprentissage vacantes, il y a toujours des jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage et s'efforcent d'en trouver une pour l'année suivante.

Dans les **entreprises, 95% des places d'apprentissage** sont déjà **attribuées** le 31 août 2006 (2005: 92%). Cette année, les professions de la construction / peinture présentent à nouveau la plus forte proportion de places d'apprentissage vacantes, à savoir 9% des places d'apprentissage offertes (2005: 17%). En 2006, le groupe du dessin / professions techniques constitue le leader dans le domaine de l'attribution des places d'apprentissage, avec 99% de places d'apprentissage attribuées (2005: 98%). Il faut considérer toutefois qu'en raison des tailles des échantillons constitués auprès des entreprises, les comparaisons entre les différents groupes de professions ne sont que difficilement possibles (graphique 5).



En 2006, parmi les 3'500 places d'apprentissage offertes qui n'ont pas pu être pourvues, un tiers à peine (29%) seront **maintenues ouvertes**, car elles peuvent éventuellement être encore pourvues. Ce sont environ 1'000 places d'apprentissage après extrapolation. Cette part de 29% se situe sensiblement au-dessous de celle de l'année précédente (42%) – mais correspond à nouveau environ à celle de 2004 (33%). Contrairement à cela, une forte proportion (68%) des places d'apprentissage demeurées vacantes en 2006 seront à nouveau annoncées en 2007. Cette part est plus élevée cette année qu'en 2005. Seules quelques rares places d'apprentissage demeurées vacantes ont été retirées ou converties en d'autres formations (graphique 6).



Parmi les **jeunes**, font partie de la «**file d'attente**» le groupe des 14 à 20 ans qui se trouvaient cette année déjà placés face au choix d'une formation (et sont ainsi inclus dans notre échantillon) et qui ont indiqué en août qu'ils s'intéressaient à une place d'apprentissage pour 2007. Cette proportion de jeunes représente 16% de l'ensemble de l'échantillon, ce qui correspond aux résultats de l'an dernier. Après extrapolation, il s'agit de 22'000 jeunes environ.

Il faut cependant observer qu'à peine la moitié de ces jeunes intéressés à une place d'apprentissage pour 2007 en recherchaient déjà une en 2006. Après extrapolation, ce sont ainsi seulement 10'500 candidats-tes environ à des places d'apprentissage qui – en raison de leur manque de réussite – passeront du marché de l'apprentissage 2006 à celui de 2007. En comparaison avec 2005, alors que 11'500 personnes se trouvaient dans cette situation, on enregistre donc en 2006 un recul de 9% (tableau 2).

Tableau 2: Recherchent une place d'apprentissage pour l'an prochain (file d'attente)						
Base: jeunes face au choix d'une formation						
Année d'enquête	Part en % de l'échantillon total	Extrapolation TOTAL (= file d'attente)	Dont intéressés à une place d'apprentissage dans l'année de l'enquête		Dont SANS intérêt à une place d'apprentissage dans l'année de l'enquête	
			Absolu	En % de la file d'attente	Absolu	En % de la file d'attente
2006	16%	22'000	10'500	48%	11'500	52%
2005	17%	22'500	11'500	51%	11'000	49%
2004	16%	21'000	8'000	38%	13'000	62%
2003	16%	20'500	9'000	44%	11'500	56%
2002	16%	19'500	8'500	44%	11'000	56%
2001	14%	17'000	7'000	41%	10'000	59%
2000	16%	19'000	8'000	42%	11'000	58%
1999	16%	19'500	9'000	46%	10'500	54%
1998	21%	24'000	11'500	48%	12'500	52%

3. Qualification des postulants

L'offre et la demande sur le marché des places d'apprentissage ne correspondent pas toujours, ni sur le plan quantitatif, ni sur le plan qualitatif. C'est ainsi que, d'une part, des jeunes ne trouvent pas de place d'apprentissage, et, d'autre part, certaines entreprises ne peuvent pas pourvoir toutes leurs places.

C'est pourquoi des analyses détaillées sur les diplômes de fin de scolarité obligatoire ont été intégrées à l'enquête de cette année. En ce qui concerne le niveau de ce diplôme, une distinction a été opérée entre un «diplôme supérieur» et un «diplôme de base». Le «diplôme supérieur» signifie que le/la jeune a dû suivre au minimum une école secondaire («niveau moyen») ou plus élevée. Dans une seconde phase, on a en outre déterminé si les candidats-tes aux places d'apprentissage ont déjà accompli une année préparatoire complémentaire sous la forme d'une école ou d'une solution transitoire, ou si les entreprises attendent de leurs futurs apprentis qu'ils aient accompli une telle formation.

Le graphique 7 présente les résultats du côté des entreprises, dans le sens de leurs exigences à l'égard des candidats-tes à leurs places d'apprentissage, ainsi que les qualifications effectives des jeunes qui ont commencé un apprentissage en 2006. Il révèle qu'en principe, dans exactement 40% des cas seulement, on demande un diplôme de fin de scolarité obligatoire de niveau supérieur. En réalité pourtant, la majorité des apprentis (69%) disposent d'un diplôme de niveau supérieur.

Il en va de même de l'accomplissement de l'année complémentaire. Là aussi, les entreprises la demandent pour exactement 12% des places d'apprentissage. En août 2006 cependant, 30% des jeunes qui s'intéressaient à ces professions avaient déjà accompli une année de préparation après leur scolarité obligatoire.

En ce qui concerne les groupes de professions examinés, ces différences au niveau du diplôme scolaire sont les plus frappantes pour les professions de la construction et de l'hôtellerie / économie domestique, pour lesquelles un diplôme supérieur n'est demandé que pour 21%, respectivement 24%, alors que 63%, respectivement 65%, des jeunes en disposent effectivement. Au niveau de l'année complémentaire, les différences entre les groupes de professions de la métallurgie et des machines et ceux des professions de la santé sont particulièrement frappantes. Ici, on demande une année complémentaire pour 7%, respectivement 17%, des places d'apprentissage, alors que 22% des candidats-tes du secteur métallurgie et machines, et même 63% des candidats-tes aux professions de la santé ont déjà accompli une telle année complémentaire.

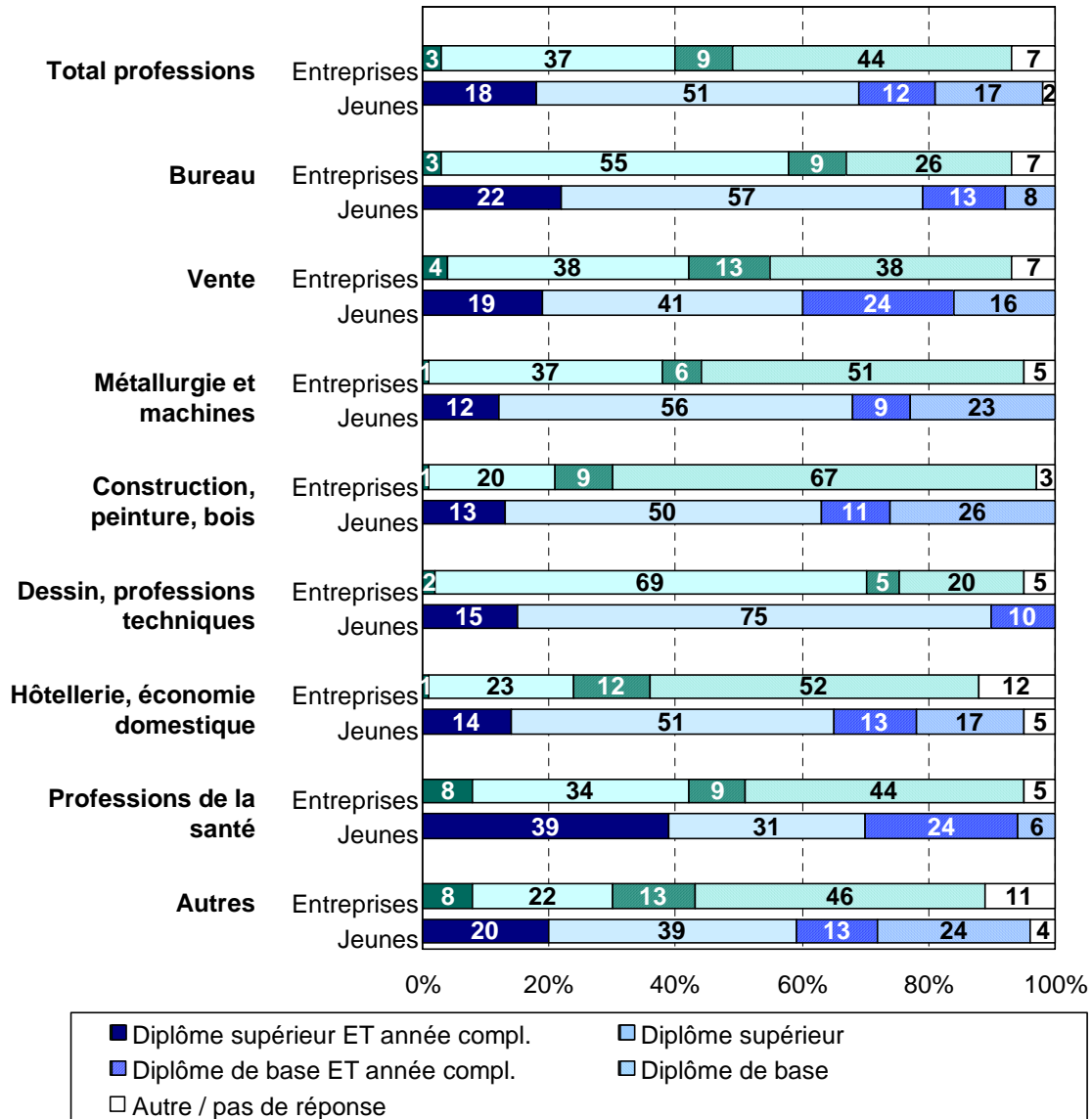
Graphique 7: Comparaison entre exigences envers les postulants à l'apprentissage et jeunes entrant en apprentissage

Entreprises: Diplôme demandé aux postulants aux professions offertes (question 8 - vague d'avril)

Jeunes: Diplôme de scolarité obligatoire des jeunes interrogés (questions 30/31 - vague d'avril)

Année complémentaire des jeunes interrogés (questions 30/32 - vague d'avril)

Situation (question 40.00 - vague d'août)



Base: Entreprises: 2'684 places d'apprentissage offertes en avril 2006
 Jeunes: 1'147 jeunes commençant un apprentissage en août 2006

4. Campagne «chance06» et vignette «Entreprise formatrice»

La campagne nationale en faveur des places d'apprentissage «chance06» est une initiative de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, conjointement avec les cantons et les organisations du monde du travail. En plus d'une plate-forme d'information sur Internet, cette campagne comporte d'autres mesures destinées à attirer l'attention sur l'importance de la formation professionnelle. En font par exemple partie les activités destinées à faire connaître la vignette «Entreprise formatrice».

Alors que, du côté des entreprises et en avril 2006, 59% des personnes interrogées connaissaient la vignette «Entreprise formatrice» et 32% l'avaient déjà utilisée, seuls 7% exactement de tous les jeunes placés face au choix d'une formation avaient déjà entendu parler du site web «chance06» et 3% seulement en avaient fait usage en rendant visite à ce site.

Ces proportions sont sensiblement plus élevées en août 2006. Il faut cependant observer que, depuis l'enquête d'avril, les entreprises et les jeunes interrogés ont éventuellement été plus fortement sensibilisés au thème de la formation des apprentis, ce qui pourrait expliquer en partie cette augmentation.

Parmi les entreprises de la région de la Suisse centrale et surtout en Suisse romande et au Tessin, la vignette jouit d'une notoriété particulièrement élevée et atteint un taux d'utilisation supérieur à la moyenne, comme lors de l'enquête d'avril. Il en va de même pour les jeunes de la région de la Suisse centrale, qui en nombre supérieur à la moyenne ont entendu parler du site web «chance06» et l'ont déjà visité (graphique 8).

Graphique 8: Notoriété et utilisation de la campagne «chance06»

(Jours de référence: 15 avril 2006 / 31 août 2006)

Entreprises:

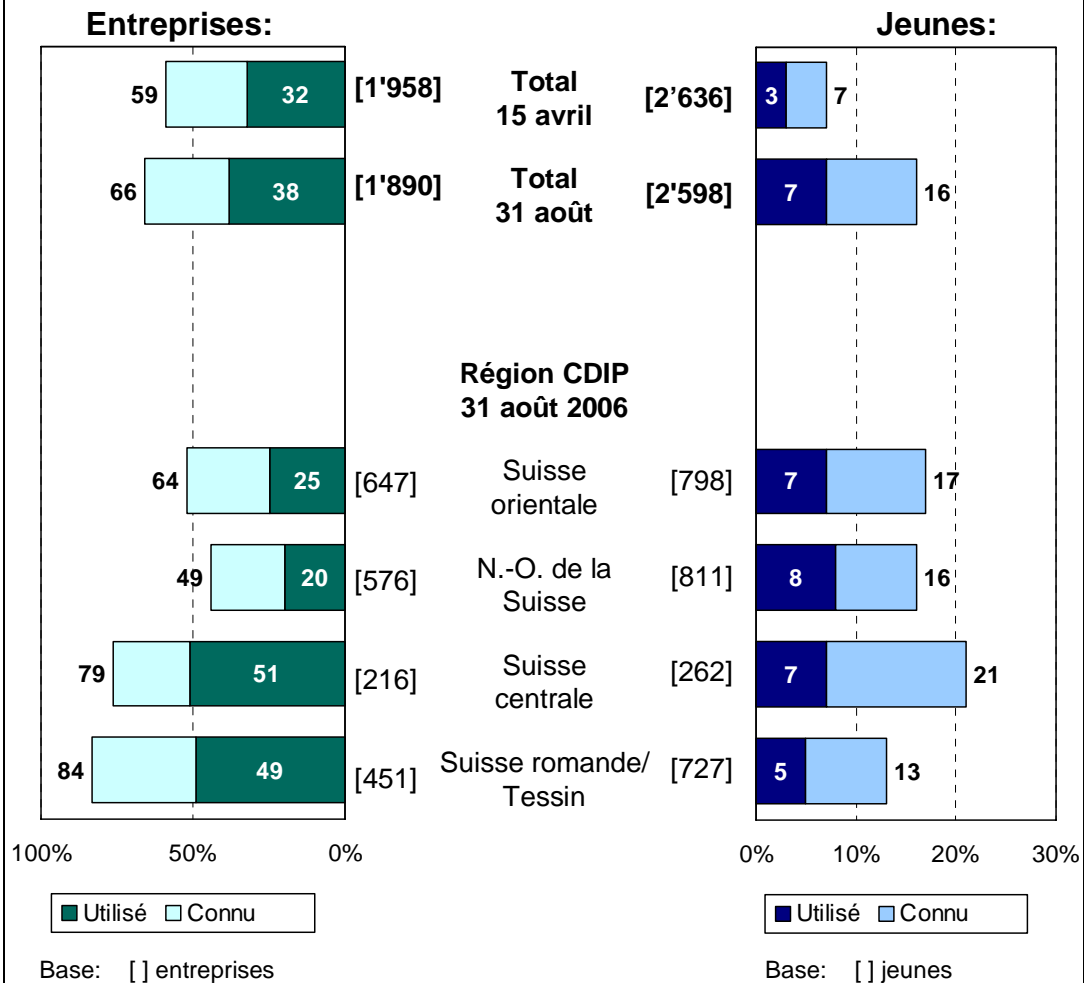
Question 7: Connaissez-vous la vignette "Entreprise formatrice", éditée chaque année par l'OFFT et les cantons?

Question 7.1: Avez-vous déjà utilisé cette vignette "Entreprise formatrice"?

Jeunes:

Question 300.00: Connaissez-vous le site web «chance06»?

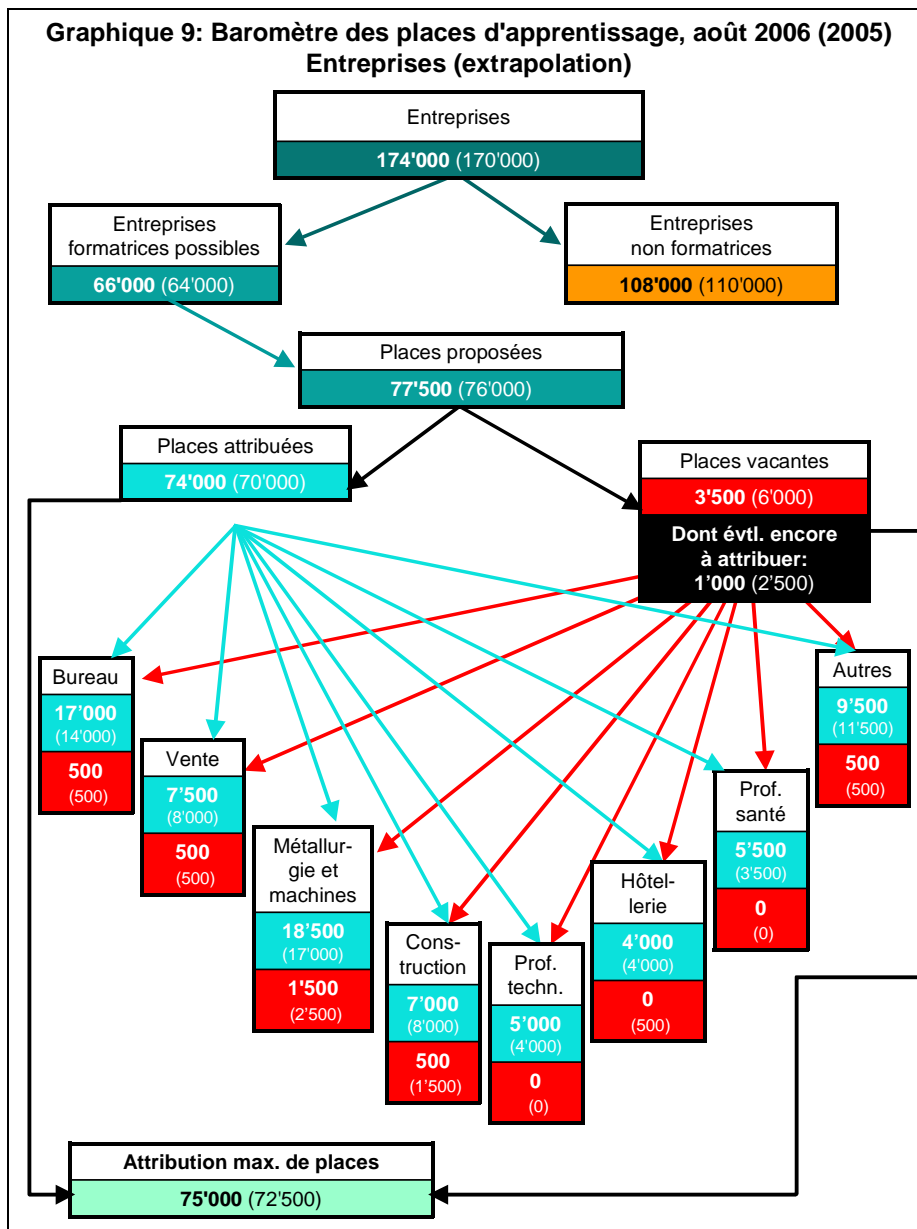
Question 300.10: Avez-vous vous-même déjà visité ce site web?



Vue d'ensemble 2006

1. Vue d'ensemble des entreprises

Le graphique 9 ci-dessous représente la situation des entreprises en Suisse à fin août 2006. Combien d'entre elles offrent-elles des places d'apprentissage, lesquelles sont-elles déjà attribuées, combien sont-elles encore vacantes, et dans quels groupes de professions? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des entreprises. Les résultats de l'année précédente figurent entre parenthèses. La comparaison montre que les changements qui se sont produits pour les entreprises au niveau des places d'apprentissage sont peu importants. Le nombre des places d'apprentissage attribuées a légèrement augmenté en 2006.



2. Vue d'ensemble des jeunes

Le graphique 10 ci-dessous représente la situation des jeunes placés devant le choix d'une formation à fin août 2006. Quels étaient leurs intérêts en avril et dans quelle situation se trouvaient-ils à ce moment? Lesquels d'entre eux seront-ils à nouveau à la recherche d'une place d'apprentissage l'an prochain? Les chiffres sont basés sur l'extrapolation tirée de l'enquête réalisée auprès des jeunes. Les résultats de l'année précédente figurent entre parenthèses. La comparaison avec 2005 n'est possible que dans une mesure limitée, en raison des nouvelles catégories. Fondamentalement, le nombre des jeunes qui ont envisagé une formation professionnelle de base a augmenté en 2006.

